



AXELLE LEMAIRE
SECRETARIE D'ETAT AU NUMERIQUE,
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 15 Septembre 2015
N° 828



Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat au numérique, à la rencontre des entreprises en hyper-croissance bénéficiant du Pass French Tech

Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat au numérique, a reçu au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, mardi 15 septembre 2015, les 49 entreprises lauréates de la première promotion 2014-2015 du Pass French Tech. Elle a félicité les entrepreneurs présents, et a souligné leur contribution à la croissance de la France:

« La French Tech a permis de mettre en lumière, de fédérer et d'accompagner dans leur développement des entreprises innovantes, ambitieuses, créatives et de dimension internationale qui inventent les usages et les technologies de demain. Les lauréats du Pass French Tech sont les locomotives de la French Tech ! »

Le Pass French Tech est un dispositif d'accompagnement lancé en mars 2014 et dédié aux entreprises en hyper-croissance (+100% de croissance du chiffre d'affaires par an). Les lauréats bénéficient d'un accompagnement gratuit et sur-mesure des grands acteurs économiques publics (Bpifrance, DGE, Business France, Coface, Inpi) et privés (AFPC, AFIC).

L'offre du Pass French Tech s'articule autour des axes suivants :

- simplicité, rapidité et priorisation (dossier de candidature unique, accès prioritaire aux services) ;
- accompagnement personnalisé renforcé (interlocuteurs référents chez chacun des partenaires) ;
- visibilité (mise en avant des entreprises bénéficiaires dans les communications de chaque partenaire) ;
- financement (mise en relation avec des investisseurs, accompagnement dans la levée de fonds).

Pour Axelle LEMAIRE : *« lorsqu'elles sont en phase d'hyper-croissance, les startups rencontrent des problématiques spécifiques en matière de fiscalité, de recrutement, de propriété intellectuelle ou d'internationalisation. Avec le Pass French Tech, l'ensemble des partenaires publics et privés leur fournit, à travers un accès privilégié et simplifié à des services sur-mesure, une réponse claire et adaptée à leurs besoins. L'objectif est de leur permettre d'accélérer encore plus leur développement et les créations d'emplois qui l'accompagnent. »*

Contact presse :

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : Aurélien PEROL : Tél. 01 53 18 44 50
sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr